



Lyon, le 20 décembre 2012

OPEN HONNEUR/2 ½ Finales de Comité

! TOUT JOUEUR
participant à la compétition
doit **IMPERATIVEMENT**
avoir réglé **SA LICENCE**
AUPRES DE SON CLUB

Madame, Monsieur,

Votre paire est qualifiée pour jouer les ½ finales de Comité de l'Open Honneur/2.
Nous vous prions de noter que cette épreuve se déroulera de la manière suivante :

Convocation : Samedi 7 janvier 2012 à 12h55

Lieu : M.V.I. - 111 rue du 1^{er} mars - 69100 Villeurbanne
- Tél. : 04 72 33 75 50

Déroulement : 2 sites répartis sur 2 dates.
64 paires sur ce site.
2 séances de 26 donnes.

Horaires :

1^{ère} séance : 13h00
2^{ème} séance : 17h15 (fin prévue à 20h45)

Arbitre : Carole PUILLET - Port. : 06 82 83 97 34

Montant des droits : 36€ pour les paires qualifiées payable par chèque à la table.
46€ pour les paires qualifiées payable par chèque à la table.

Nombre de qualifiés : environ 50% de qualifiés (sur ce site)

➤ *Le nombre de qualifiés est donné à titre indicatif et sera modifié au prorata du nombre de participants par site.*

Finale de Comité : Samedi 11 et dimanche 12 février 2012 à Ecully.

Il est rappelé que cette épreuve est classée en catégorie 4 (Article 144 du Règlement national des compétitions). Toutes les paires doivent disposer de 2 feuilles de conventions établies avec le plus grand soin.

En cas de forfait :

- ✓ Prévenir le Comité (04 78 42 10 89) jusqu'à 24h avant le début de la compétition.
- ✓ Prévenir l'**Arbitre** si cela vous arrive le jour même.

Je vous souhaite une bonne compétition dans le meilleur état d'esprit : convivialité, sportivité et respect de l'éthique.

Cordiales et dévouées salutations.

François COMBESURE
Directeur Technique
06 82 36 23 33